

ENQUÊTES PUBLIQUES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'ENQUÊTE
PUBLIQUE UNIQUE

Bureau de l'environnement et du développement durable

Ouvrage de ralentissement dynamique des crues du Riou de l'Argentière
Communauté d'agglomération Cannes Pays de Lérins

Sur demande du président de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins (CACPL), sise, place Bernard Cornut-Gentille 06414 Cannes, et par arrêté inter-préfectoral du 11 février 2025, le préfet du Var organise une enquête publique unique sur la construction d'un ouvrage de ralentissement dynamique des crues du Riou de l'Argentière. Cette enquête, d'une durée de 32 jours consécutifs, se tiendra en mairies de Fréjus, Tanneron et Mandelieu-la-Napoule, du 10 mars au 10 avril 2025 inclus.

Le projet concerne les communes de Fréjus et Tanneron et vise à protéger en aval les zones urbanisées et les activités socio-économiques de la commune de Mandelieu-la-Napoule, plus précisément les secteurs à enjeux que sont les quartiers de Bon Puits, Casino, Minelle, et Bas Napoule. Cet ouvrage a pour objectif d'écarter la crue cinquantennale. Les travaux de construction de l'ouvrage de ralentissement dynamique des crues du Riou de l'Argentière se décomposent comme suit :

- un remblai amont et central permettant de stocker temporairement jusqu'à 390 000 m³;
- un pertuis de fuite permettant au cours d'eau de s'écouler en temps normal;
- une protection minérale du parement amont aux vagues et à l'érosion et une protection en enrochements bétonnés du parement aval à la surverse, l'affouillement et l'érosion.

Le dossier d'enquête publique unique comporte, notamment, une étude d'impact, les avis de l'autorité environnementale et du conseil national pour la protection de la nature, les mémoires en réponse de la CACPL à ces avis, le procès-verbal de l'examen conjoint des personnes publiques associées, l'avis sur les incidences notables du projet sur l'environnement du conseil municipal de la commune de Mandelieu-la-Napoule. Au terme de la procédure, le préfet du Var se prononcera sur :

- la Déclaration d'Utilité Publique des travaux en vue de l'expropriation (DUP);
- la Mise En Compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Fréjus avec le projet (MECPLU);
- l'enquête parcellaire en vue des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation de l'opération;
- l'Autorisation Environnementale Unique comprenant plusieurs procédures embarquées (AEU).

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique unique est consultable :

1) sur le site internet comportant un registre dématérialisé à l'adresse suivante du 1er jour de l'enquête à 0h, au dernier jour de l'enquête à 24h : <https://www.registre-dematerialise.fr/6009>

2) sur support papier, aux lieux d'enquête, aux jours et heures indiqués ci-dessous. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur.

Lieux d'enquête :

- dans le département du Var :
- **Mairie de Fréjus**, siège de l'enquête publique, Hôtel de Ville, place Formigé, 83600 Fréjus Cedex, du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00
- **Mairie de Tanneron** Hôtel de Ville, Place de la mairie, 83440 Tanneron, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- dans le département des Alpes-Maritimes :
- **Mairie de Mandelieu-la-Napoule**, Hôtel de ville, 1 Avenue de la République, 06210 Mandelieu-la-Napoule, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

3) sur un poste informatique en mairies de Fréjus et Mandelieu-la-Napoule, aux jours et heures précisés aux lieux d'enquête. Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra émettre ses observations

et propositions :

1) sur le registre d'enquête publique unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, disponible aux lieux d'enquêtes, jours et heures indiqués en 2) ci-dessus.

2) sur le site internet comportant un registre dématérialisé à l'adresse suivante du 1er jour de l'enquête 0h au dernier jour de l'enquête 24h : <https://www.registre-dematerialise.fr/6009>

3) par courriel via l'adresse suivante : enquete-publique-6009@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées, dans les meilleurs délais, sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6009>. Tout courriel reçu en dehors de la période d'enquête ne sera pas pris en considération.

4) par courrier postal à l'attention du commissaire enquêteur chargé de l'enquête, au siège de l'enquête publique : Mairie de Fréjus, Hôtel de Ville, place Formigé 83600 Fréjus Cedex.

Les contributions formulées par voie postale seront annexées au registre d'enquête, et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique.

5) par voie orale en s'adressant au commissaire enquêteur lors des permanences tenues aux lieux d'enquête, aux jours et heures indiqués ci-dessous.

Monsieur Olivier Luc, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public, aux lieux, jours et heures indiqués ci-après :

Permanences du commissaire enquêteur :

- dans le département du Var :
- **Mairie de Fréjus**, siège de l'enquête publique, Hôtel de Ville, place Formigé, 83600 Fréjus Cedex : de 9h00 à 12h00 les 10, 18, 27 mars 2025 et les 2, 10 avril 2025
- **Mairie de Tanneron**, Hôtel de Ville, Place de la mairie, 83440 Tanneron : de 13h30 à 16h30 les 10, 27 mars 2025 et le 10 avril 2025
- dans le département des Alpes-Maritimes :
- **Mairie de Mandelieu-la-Napoule**, Hôtel de ville, 1 Avenue de la République, 06210 Mandelieu-la-Napoule : de 14h00 à 17h00 le 18 mars 2025 et le 2 avril 2025

Des courriers peuvent lui être remis lors de ses permanences. Ils seront annexés au registre.

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations sur le projet peuvent également être demandées auprès du maître d'ouvrage en indiquant l'objet à l'adresse suivante :

enquete-publique@cannespaysdele-rins.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, -en mairies de Fréjus, Tanneron et Mandelieu-la-Napoule, ainsi qu'au bureau de l'environnement et du développement durable de la préfecture;

- sur le site Internet des services de l'État dans le Var : <https://www.var.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Toutes-les-enquetes-publiques-cloturees>
- sur le site internet des services de l'État dans les Alpes-Maritimes : <https://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Expropriation>

Les personnes intéressées pourront également en demander communication, auprès du préfet du Var, dans les conditions prévues au titre 1er du code des relations entre le public et l'administration.

1289A002

CONSTITUTIONS

Par ASSP en date du 02/12/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

BENSEIDI SOFIEN
Siège social : 87 BOULEVARD FRANCOIS GROSSO 06000 NICE Capital : 200 €
Objet social : l'achat, la vente, la distribution, la revente de produits de jardins et de ses dérivés, ainsi que de matériel de jardins; - l'entretien, la remise en état, l'élagage des espaces verts; - tous travaux de plantation intérieurs et extérieurs; - les conseils en décoration florale; - la location de plantes vertes naturelles ou artificielles;
Président : M BENSEIDI SOFIEN demeurant 87 BOULEVARD FRANCOIS GROSSO 06000 NICE élu pour une durée de 99 ans.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NICE.

1289R343

FIDAL
AVOCATS

Société d'Avocats
455 Promenade des Anglais
Porte de l'Arenas - Entrée B
06200 NICE

Suivant acte SSP en date à NICE du 12/03/2025, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée à associé unique

Dénomination : PHOENIX

Capital : 5000 € divisé en 5000 actions de 1 euro chacune

Apports : en numéraire ela somme totale de 5000 versée par l'associé unique

Siège : 167 Promenade des Flots Bleus, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'ANTIBES

Objet : La Société a pour objet en France et à l'étranger : Exploiter et gérer des établissements de restauration tels que restaurants, bistros, brasseries, et autres lieux de convivialité, en mettant en avant une variété de plats et de mets traditionnels. La vente de produits alimentaires sur place ou à emporter, vente à distance, livraison des produits vendus; Offrir des menus composés de plats cuisinés selon des recettes et des techniques traditionnelles, en mettant en avant les saveurs locales et les spécialités régionales. Proposer des options de restauration variées, incluant des menus pour le déjeuner, le dîner, ainsi que des événements spéciaux et des menus de groupe. le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés ou de groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, alliance, association en participation, prise ou dation en location-gérance de tous biens et autres droits; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à cet objet ou à tout objet similaire ou connexe. Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

Administration : Présidente : La SARL LIMITED, société à responsabilité limitée au capital de 1.000euros, sise 167 Promenade des Flots Bleus, 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR, immatriculée au RCS d'ANTIBES sous le n° 941359 044, représentée par M. Christophe FOGLIZZO, en sa qualité de gérant, nommée pour une durée indéterminée.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dès lors que ses titres de capital sont inscrits en compte à son nom.

Transmission des actions : Cession ou transmission libre des actions tant que la société conserve son caractère unipersonnel. En cas de perte du caractère unipersonnel, Toute transmission sous quelque forme que ce soit de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital, quel qu'en soit le bénéficiaire même s'il est déjà associé, est soumise à agrément préalable de la société, que cette transmission résulte d'une cession, d'une succession ou de la liquidation de biens entre époux ou encore de la disparition de la personnalité morale d'un associé, y compris si cette disparition emporte transmission universelle du patrimoine. L'agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés.

Pour avis

1289A142

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 12 mars 2025 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MLR

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 65 Avenue Cougoulins, 06600 Antibes

Objet : Conseil et l'intermédiation, toute activité hôtelière et para-hôtelière, l'achat, la vente et la location de tout bien immobilier.

Durée : 99 années

Capital : 100,00 €

Cession d'actions : Agrément majorité des associés pour toutes les cessions

Admissions aux assemblées et droit de vote : tout actionnaire peut participer aux assemblées, chaque action donne droit à une voix

Président : Mathieu LELOUP demeurant 65 Avenue Cougoulins, 06600 Antibes

Immatriculation : RCS d'ANTIBES

1289A174

SELAS STIFANI - FENOUD
BECHTOLD

Avocats au Barreau de Grasse
Tanit Buro - Che du Tanit
06160 JUAN LES PINS
secretariat@sfb-avocats.fr
Tél 04.93.67.26.16
Fax 04.93.67.83.89

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 mars 2025, il a été constitué une Société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : CAPGESTIM

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 2 066 100 € (DEUX MILLIONS SOIXANTE-SIX MILLE CENT EUROS)

Siège social : 610 La Vigneraie - Chemin Départemental 2210 - 06640 SAINT-JEANNET

Objet : La Société a pour objet la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, industrielles, commerciales ou financières, l'activité de société holding animatrice par la participation et la mise en œuvre de la conduite de la politique générale du groupe, l'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable en participant activement à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique et au contrôle des filiales, l'assistance sous la forme de prestation administrative, juridiques, comptables, fiscales et sociales rendues aux entreprises dans lesquelles elle détient une participation, la gestion d'un portefeuille de participation. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS de GRASSE

Apports en nature : Il a été apporté à la Société l'usufruit temporaire d'une durée de dix ans des 100 parts sociales de la société ALCE, Société civile immobilière, au capital social de 1526 €, dont le siège social est sis 2210 chemin Départemental - 610 La Vigneraie, immatriculée au RCS de GRASSE sous le numéro 392861191, évalués à un montant de 2 066 000 € (deux millions soixante-six mille euros) ; Madame Claudette RICCI apporte l'usufruit des 49 parts numérotées 1 à 49 qu'elle détient en usufruit, Monsieur Philippe DECREUS apporte l'usufruit de la part numérotée 50 qu'il détient, Monsieur Alexandre GUILLET apporte l'usufruit des 50 parts numérotées 51 à 100 qu'il détient.

Apports en numéraire : Madame Claudette RICCI apporte la somme de 49 €, Monsieur Philippe DECREUS apporte la somme de 1 € et Monsieur Alexandre GUILLET apporte la somme de 50 €.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

Cession d'actions : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la Société qu'avec l'agrément préalable des Associés.

Président : Madame Claudette RICCI, née à NICE le 5 novembre 1943, de nationalité française, demeurant à NICE (06000), 3 Promenade des Anglais.

La Société sera immatriculée au RCS tenu au greffe du tribunal de commerce de GRASSE

1289A153



Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : RPAB

Siège social : 1 rue Grimaldi - 06190 ROQUEBRUNE CAP MARTIN

Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique

Objet : L'exploitation d'un café glacier proposant la vente de glaces, pâtisseries, boissons et autres produits de snacking.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 1.000 €

Gérant : Monsieur Romain Pierre Alban BEAUVOIS demeurant à EZE (06360) - 318 Route de la Turbie.

Immatriculation RCS NICE

1289A039

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 07/03/2025 à Nice, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

EDA BATI TOULOUSE

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée

Siège Social : 2, rue Guiglia - 06000 NICE

Objet social : La Société a pour objet en France et à l'étranger :

-La construction, le développement, directement ou indirectement, l'exploitation et la gestion, sous quelle que forme que ce soit, de centrales de production d'énergie renouvelable et notamment d'énergie photovoltaïque au sol ou en toiture; -Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes. A cet effet, la Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés et entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social notamment par la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous Etablissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus. Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou société et réaliser sous quelques formes que ce soit les opérations entrant dans son objet.

Durée de la Société : 99 années à dater de son immatriculation au RNE/Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1000 € divisés en 1000 actions de 1 euro (un) chacune attribuées à l'associé unique en proportion de son apport en numéraires.

Présidence : La Société ELECTRICITE D'AZUR, SAS au capital de 100 000 €, dont le siège social est situé 37/41 Bd Dubouchage - 06000 Nice, immatriculée au RCS de Nice sous le n° 984 525 311, représentée par son Président, M. Simon BERTIN

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la Société.

Agrement : La transmission des actions émises par la Société s'opère par un virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé; la transmission des actions s'opère dans les conditions prévues à l'article 11.3 après la perte du caractère unipersonnel de la société.

Immatriculation de la Société au Registre National des Entreprises (RNE) / Registre du Commerce et des Sociétés de Nice.

Pour Avis,

1289A171



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TRINITE du 06/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : V2D

Siège social : 71, Boulevard Jean-Dominique Blanqui, Résidence Castelli, 06340 LA TRINITE

Objet social : acquisition, administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Clara DELUCIS 690 route de Remaurian, 06390 CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE et Jordan VANINI-DONATI 690 route de Remaurian, 06390 CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE

Clauses relatives aux cessions de parts : libres entre associés- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales dans les autres cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NICE.

1289A031



Aux termes d'un acte SSP, en date du 10/03/2025 à CANNES il a été constitué une SAS, dénommée : Aureum Lux

Objet social : la société a pour objet en France et à l'étranger : achat / vente (tant sur internet qu'en magasin) de vêtements, d'accessoires, de bijoux, de maroquinerie, de chaussures, de parfumerie, de beauté et cosmétique pour hommes - femmes - enfants ainsi des objets de décoration; L'activité de petite restauration, sandwicherie, saladerie, salon de thé et plus généralement toute vente sur place ou à emporter de toutes denrées alimentaires - sans cuisson sur place - ayant été assemblées ou non par la Société, et de boissons alcoolisées (vin, champagne etc) ou non; Organisation d'événements notamment des expositions, des vernissages etc Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus; a prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. Siège social : 7 rue des Belges 06400 CANNES

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. Capital social : il est fixé à la somme de 100.000 €. PRÉSIDENCE : Sabrina MARGHERITA Née le 25 janvier 1986 à BRINDISI (Italie) De nationalité Italienne Demeurant 1526 vieux chemin de cagnes 06610 LA GAUDE ADMINISTRATION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. CESSION D' ACTIONS - AGREMENT Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. Si pluralité d'associés : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. La société sera immatriculée au RCS tenu par le Greffe du Tribunal de CANNES

Pour avis, la présidence.

1289A131



Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TRINITE du 06/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : V2D

Siège social : 71, Boulevard Jean-Dominique Blanqui, Résidence Castelli, 06340 LA TRINITE

Objet social : acquisition, administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Clara DELUCIS 690 route de Remaurian, 06390 CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE et Jordan VANINI-DONATI 690 route de Remaurian, 06390 CHATEAUNEUF VILLEVIEILLE

Clauses relatives aux cessions de parts : libres entre associés- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales dans les autres cas

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NICE.

1289A030